

Les subsides

Le Congrès du Travail du Canada va lancer la semaine prochaine à la télévision une campagne de publicité de \$500,000 pour encourager les Canadiens à lutter contre la politique économique du gouvernement.

Il y a quelque temps—j'étais déjà député—M. McDermott, chef du CTC, a déclaré que c'était lui, le véritable chef du Nouveau parti démocratique. Il faudrait peut-être qu'ils accordent leurs violons. M. Hill poursuit en ces termes:

Au lieu de se faire rappeler les grandes dates de leur histoire, les Canadiens vont voir un château de cartes s'écrouler. Le message: les taux d'intérêt sont une menace pour tout ce qu'ils ont chèrement gagné: leur foyer, leur emploi et leur sécurité.

Des voix: Oh, oh!

M. Parent: Et M. Hill de poursuivre:

La campagne publicitaire d'un mois, qui selon le CTC, va rivaliser avec les campagnes publicitaires visant à lancer de nouveaux produits sur le marché, fait suite à la manifestation monstre qui a eu lieu sur la colline du Parlement en novembre dernier.

Le point d'orgue de cette campagne de relations publiques sera, à la fin du mois, le Congrès du CTC qui va avoir lieu à Winnipeg et qui permettra de catalyser tous les courants d'opposition à la politique économique du gouvernement.

On trouve tout à fait normal que les députés du Nouveau parti démocratique lancent une telle campagne d'information. Par contre, quand le gouvernement lance des campagnes pour informer la population et utilise les moyens légaux dont il dispose pour ce faire, on n'est plus du tout d'accord.

Le député de Wellington-Dufferin-Simcoe (M. Beatty) a critiqué l'utilisation des évaluations et des sondages par le Centre d'information sur l'unité canadienne. Les évaluations que le Centre effectue avant et après les campagnes publicitaires par l'intermédiaire du groupe de gestion de la publicité et d'agences de publicité sont conformes aux règlements du Conseil du Trésor. Le Centre procède également à des sondages au sujet de l'efficacité de ces programmes, c'est-à-dire de la participation du gouvernement fédéral aux principales expositions comme l'Exposition nationale canadienne et, là encore, ces activités sont conformes aux décisions du cabinet. En ce qui concerne les sondages, le député de Wellington-Dufferin-Simcoe n'est pas d'accord avec le fait que le Centre effectue des sondages d'opinion dont il refuse de fournir les résultats au Parlement et à la population. Il a d'ailleurs réclamé à plusieurs reprises, comme en témoigne le *Feuilleton*, que le gouvernement divulgue le montant des dépenses relatives à tous les sondages d'opinion ainsi que les résultats de ces sondages.

Comme le ministre l'a dit tout à l'heure, ces sondages font partie des moyens que le gouvernement utilise pour connaître l'opinion de la population sur les questions touchant l'unité nationale. Cela n'a rien de nouveau. Les sondages d'opinion servent depuis longtemps dans l'élaboration de la politique du gouvernement, et ils viennent s'ajouter aux autres expressions de l'opinion publique. Contrairement à ce que le député néo-démocrate a dit, c'est-à-dire que les députés de ce côté-ci ne s'inspirent pas des résultats des sondages comme le font d'autres partis, nous prêtons une oreille attentive aux opinions de nos députés de l'arrière-ban et ils ont leur mot à dire dans l'élaboration de la politique du parti, ce qui continuera à l'avenir.

La politique et la pratique du gouvernement concernant la publication de tels sondages ont déjà été exposées à la Chambre par le ministre de la Justice (M. Chrétien) qui a dit que notre politique était très claire; quand le gouvernement n'a plus besoin de ces sondages pour l'élaboration de sa politique il

les rend publics. Quelqu'un a déjà demandé quand ce serait chose faite et voilà la réponse.

Le député de Wellington-Dufferin-Simcoe, lors de diverses entrevues accordées aux médias—et je suppose que c'est là une forme de publicité—a accusé le CIUC de ne pas dévoiler le coût exact de son dernier programme publicitaire sur la Constitution. Le député croit que la totalité du budget supplémentaire de 8.9 millions de dollars, approuvé par le comité parlementaire en décembre 1981, y passera, plutôt que les 7 millions de dollars dont a fait état récemment un porte-parole du Centre. Il croit également que ces 7 millions de dollars serviront strictement à des fins publicitaires.

Je voudrais signaler deux faits, monsieur l'Orateur. Tout d'abord, le Centre a calculé que ce projet spécial coûtera moins que les 8.9 millions de dollars prévus à l'origine. Ensuite, il prévoit que le coût total sera plus près de 7 millions de dollars, ce qui comprend les 3.5 millions de dollars consacrés strictement à la publicité imprimée, radiophonique et télévisée, ainsi qu'aux affiches dans les autobus. Quelque 3.5 millions de dollars seront consacrés à des publications gratuites, par exemple la publication de la résolution de décembre 1981 et de ses points saillants, la publication d'un guide canadien de la charte, ainsi que l'envoi d'un bulletin à tous les Canadiens. On distribuera également des exemplaires de la charte, en petit et grand formats et on organisera trois expositions itinérantes à compter du mois de mai.

Dans le cadre de la campagne d'information qu'il a qualifiée de secrète, on a soit utilisé un coupon-réponse, soit indiqué au public une adresse à laquelle on pouvait écrire pour obtenir de plus amples informations. Je ne vois pas ce qu'il y a de si secret là-dedans, monsieur l'Orateur. La campagne publicitaire dont il a été question et le coupon-réponse ont connu un franc succès dans tout le Canada. Nous avons reçu environ 150,000 demandes depuis la semaine du 13 avril. Nous répondons quotidiennement à 10,000 à 15,000 demandes. Nous avons également reçu de nombreuses demandes de pièces d'exposition spéciales pouvant être utilisées pour la Fête du Canada, ou des expositions dans les centres commerciaux, etc.

Le député néo-démocrate a déjà déclaré en substance que la Fête du Canada n'était qu'un «autre cirque».

[Français]

Et je voudrais dire, monsieur le président, que lorsqu'un député veut se référer à notre fête nationale comme à un cirque, je me demande à quoi il pense quand nous voulons parler de l'unité canadienne à travers ce pays. Je me demande à quoi il pense quand tous les députés ici dans cette Chambre sont représentés comme dans un cirque et dire que nous, les Canadiens, nous n'avons pas le droit de célébrer ensemble notre pays, notre fête, et cette fois notre Constitution. C'est la première fois dans toute notre histoire que nous aurons la chance de célébrer ainsi ensemble, et c'est à l'honorable député de nous dire qu'il ne faut pas célébrer ce jour-là. Monsieur le président, je me demande si c'est cela que nous voulons entendre de nos députés, si c'est cela qui va nous entraîner plus près de l'unité dans tout le Canada.

M. Tousignant: C'est honteux!

M. Parent: C'est vraiment honteux comme mon collègue le dit. J'espère que nous n'entendrons rien comme cela encore dans la Chambre, un député qui nous dit que puisque nous n'avons qu'une fête, la Fête du Canada, la journée du Canada,